



Formulaire de demande pour l'accès partiel aux fonds de recherche¹

Formulaire à l'intention du Comité d'éthique de la recherche du Cégep de Jonquière

En conformité avec les [Règles générales communes](#) des Fonds de recherche du Québec (FRQ) secteur Santé, secteur Nature et technologies et secteur Société et culture et à l'Entente sur l'administration des subventions et des bourses des organismes par les établissements de recherche des conclue avec les trois conseils (CRSNG, CRSH, IRSC), les travaux de recherche impliquant des êtres humains ne peuvent débiter avant l'obtention d'une approbation éthique obtenue par le comité d'éthique de la recherche (CER). Cependant, la chercheuse ou le chercheur responsable peut demander un accès partiel aux fonds de recherche avant l'obtention de l'approbation éthique, sous certaines conditions, et pour certains types d'activités (travaux préliminaires).

Veillez répondre de façon complète et détaillée à l'ensemble des questions du formulaire.

CHERCHEUSE/CHERCHEUR PRINCIPALE

Seul le titulaire de la subvention ou du fonds est autorisé à faire une demande

Nom, prénom :

Département / Service / Centre :

Adresse courriel institutionnelle :

Noms des co-chercheur(euse)s et affiliations :

(Si affiliations autres que le Cégep de Jonquière)

SUBVENTION / FONDS

Titre du projet :

Nom de l'organisme:

Nom du programme :

Numéro d'octroi fourni par l'organisme :

Numéro du poste budgétaire (si connu) :

Date de l'obtention de l'octroi :

Date de fin de l'octroi :

¹ Document largement inspiré du document produit par l'Université de Montréal et joint à la demande des FRQ (Décembre 2020).

